BUDGET PRINCIPAL
NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2020

I. Contexte :

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le **30 avril** l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'état dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif 2020 constitue la traduction des orientations budgétaires présentées et adoptées lors du Conseil municipal du 6 février 2020 (débat d'orientation budgétaire). Il laisse des marges de manœuvre, notamment en investissement, pour lancer de nouvelles opérations par la future Assemblée élue à l'issue des élections municipales 2020 : 500 000 euros de crédits pourront ainsi être affectés en décision modificative budgétaire.

Le budget comprend deux sections (le fonctionnement et l'investissement) qui permettent de dissocier les opérations liées à l'activité courante des services de celles qui constituent des opérations d'équipement et qui affectent donc la valeur du patrimoine de la collectivité.

La population de la commune, au 1er janvier 2020 est de 4.734 habitants. Les derniers éléments socio-démographiques connus sont ceux de 2018 :

Données socio-démographiques	Pour la commune	Moyenne département.ale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	4 734			
Nombre de foyers fiscaux *	2 597			
Part des foyers non imposables*	68,7 % (*69,1 % en 2017*)	58,2 %	58,6 %	55,2 % (55,8% en 2017)
Revenu fiscal moyen par foyer*	**20 602 €** 20 556 € en 2017	24 575 €	24 289 €	27 147 € (26 808 € en 2017)

**source : fiches financières 2017 de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP)*

Valeur locative moyenne des locaux d'habitation (-> base des taxes « ménages)	Pour la commune	Moyenne département.	Moyenne régionale	Moyenne nationale
	2 078 €	2 972 €	2 735 €	3 268 €

Le produit des impôts détaillé ci-après est celui de l'année 2018 (données 2019 non disponibles) :

		Produits en € par habitant			
Produits des impositions 2019	Produits en €	Pour la commune	Moyenne département.	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH et THLV et THRS, GEMAPI, GEMAPILV)	653 507 €	136 €	472 €	290 €	326 €
-> dont produits TH+ TH Logements Vacants au profit de la commune	**376 384 €**	**77 €**	**306 €**	**168 €**	**196 €**
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	615 735 €	128 €	501 €	309 €	258 €
-> dont produits FB au profit de la commune	**573 909 €**	**120 €**	**439 €**	**251 €**	**230 €**
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	120 116 €	25 €	19 €	21 €	14 €
-> dont produits FNB au profit de la commune	**108 120 €**	**23 €**	**15 €**	**15 €**	**13 €**
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB) -> CC PBI	5 174 €	1 €	5 €	3 €	2 €

(source : données DGFiP fiche n°3 « la fiscalité directe locale du territoire de la commune en 2018)

II. Priorités du Budget

Les objectifs principaux de ce budget sont :

- Poursuivre l'organisation et le renforcement les services techniques pour assurer l'entretien de toutes les communes historiques (et réduction des contrats de prestations de service à des entreprises),

L'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement reste une priorité afin de préserver notre capacité d'autofinancement et maintenir un montant de dépenses d'équipements correspondant aux besoins de la commune.

III. Détail des sections

1. Section de Fonctionnement — 4 276 792,27 €

1.1 Recettes de fonctionnement

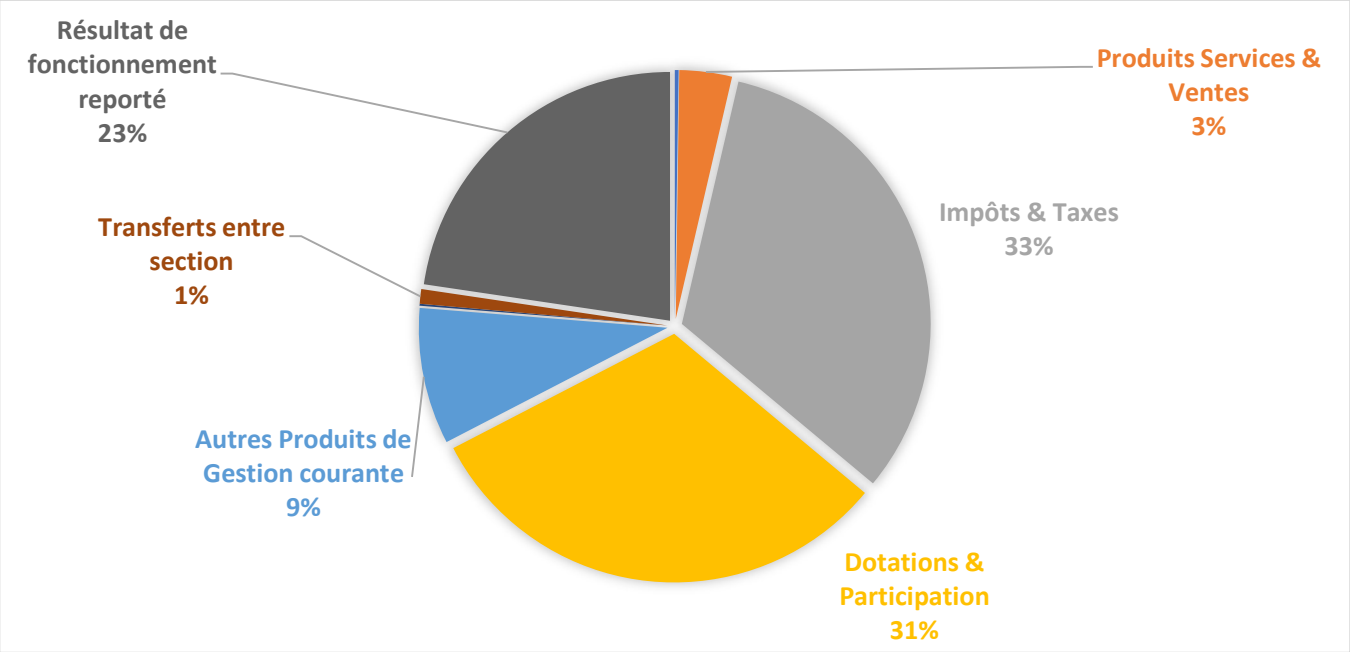

L'évolution du montant des recettes de fonctionnement rattachées à 2020 (soit – 8 %), se répartit de la façon suivante :

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget* 2019 en € (*BP + DM)	BP 2020 en €	Variation en €
013	Atténuation de Charges	54 000	10 000	- 44 000
70	Produits Services & Ventes	189 100	145 800	- 43 300
73	Impôts & Taxes	1 364 552	1 386 611	+ 22 059
74	Dotations & Participation	1 374 485	1 340 242	- 34 243
75	Autres Produits de Gestion courante	360 000	380 000	+ 20 000
76	Recettes financières	0	0	
77	Produits exceptionnels	5 000	5 000	
042	Transferts entre section	115 000	40 000	- 75 000
	Sous-total **recettes de l'exercice**	3 462 137	3 307 653	- 154 484
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 187 968	969 695	- 218 273
	TOTAL GENERAL	4 650 105	4 277 348 €	- 372 757

- Le chapitre 013 « atténuation de charges » recueille les versements de l'assurance du personnel en atténuation du chapitre 12 « charges du personnel » et des réductions de charges pour un emploi aidé.
- Les produits de services résultent des :
  - remboursements sur mise à disposition de personnel, soit :
    - dans le cadre de la compétence intercommunale « Agence Postale » (Le Plessis-Grimoult)», « gymnase », « politique culturelle » de Pré-Bocage Intercom,
    - dans le cadre de la compétence restauration et transports scolaires du SIVOS pour le personnel de l'école Maurice Carême,

      Ces recettes sont en baisse sous l'effet de la prise en charge directe des dépenses de personnel des régies d'eau et assainissement par les budgets annexes de ces activités et par le remplacement de l'agente en place à l'agence postale intercommunale par un agent recruté par Pré-Bocage Intercom.

- Redevances périscolaires (garderies) : recette stable, tarification inchangée depuis plusieurs années.
- Redevances d'occupation du domaine (antennes de télécommunications….)
- Concessions funéraires et produit de l'activité de la bibliothèque.

- Impôts & Taxes : évolution sur la base des décisions de l'Etat (augmentation générale des bases de contributions directes en application le taux de + 1,4 % correspondant à l'inflation)
- Dotations & Participation : estimation prudente, le montant des 3 volets de la DGF n'étant généralement connu qu'en fin mars ;
- Autres Produits de Gestion courante : produits des loyers (gendarmerie mobile, gendarmerie départementale, Trésor Public, La Poste, logements communaux, salles des fêtes…)
- Transferts entre section : il s'agit d'opérations d'ordre (sans flux financier d'encaissement ou de décaissement) visant à transférer des dépenses relatives à des travaux d'investissement réalisés par les services techniques (travaux en régie). Il s'agit de neutraliser la dépense initiale réelle de fonctionnement par une recette d'ordre équivalente et de transférer la dépense en section d'investissement.

  En 2019, la commune a réalisé les enregistrements des travaux en régie de 2017 à août 2019. En 2020, les travaux en régie considérés porteront sur un exercice (de septembre 2019 à août 2020). Il s'agira notamment d'intégrer les opérations suivantes : réfection des vestiaires du football dans le bâtiment du camping, rénovation d'un logement communal à Ondefontaine, restructuration des cuisines des salles de Bauquay et de Campandré-Valcongrain, réfection d'un salle d'eau dans un logement de la gendarmerie départementale ainsi que d'autres interventions en cours de programmation.

1.2 Dépenses de fonctionnement

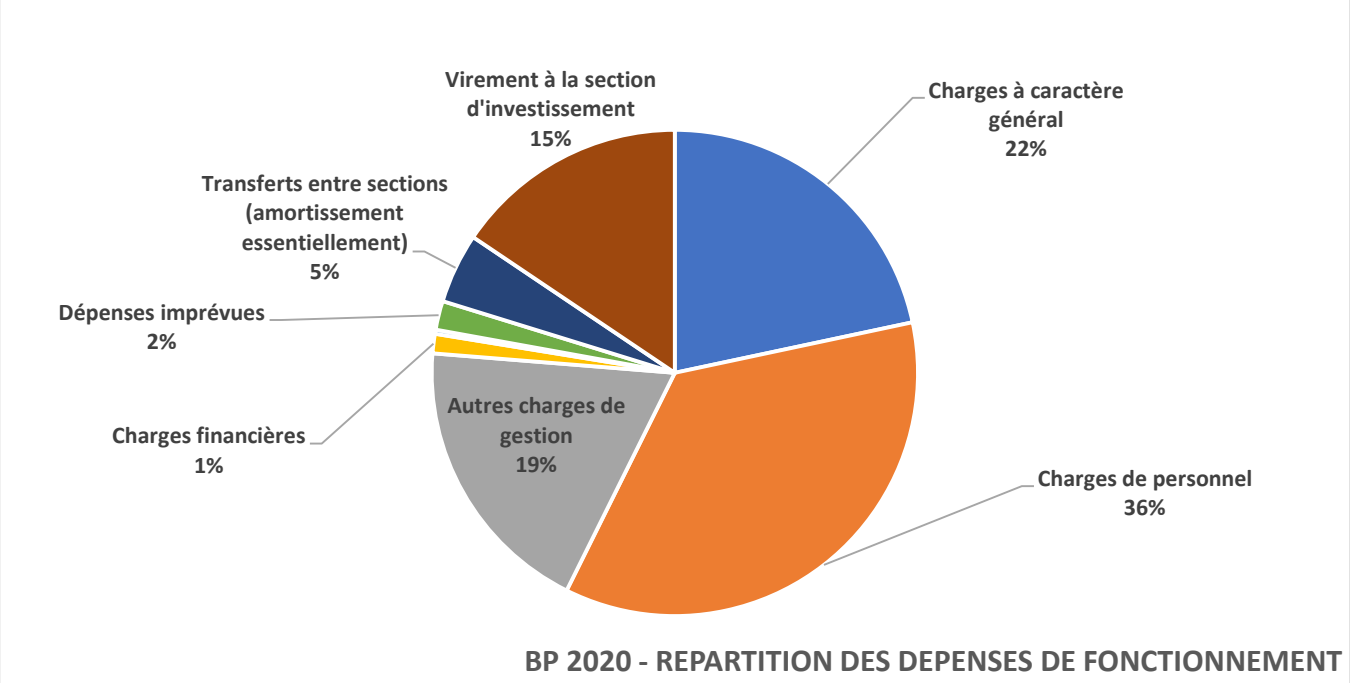

L'évolution du montant des dépenses de fonctionnement pour 2019 (soit - 4 % sans le virement à la section d'investissement), se répartit de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Budget* 2019 en € (*BP + DM)	BP 2020 en €	Variation en €
011	Charges à caractère général	877 600	**926 400**	48 800
012	Charges de personnel	1 481 000	**1 526 000**	45 000
65	Autres charges de gestion	775 443	**810 421**	34 978
66	Charges financières	55 000	**55 000**	0
67	Charges exceptionnelles	11 600	**11 600**	0
022	Dépenses imprévues	109 962	**82 427**	-27 535
Sous-total		**3 310 605**	**3 411 848**	101 243
042	Transferts entre sections	**215 500**	**200 000**	-15 500
023	Virement à la section d'investissement	1 124 000	**665 500**	-458 500
TOTAL GENERAL		**4 650 105**	**4 277 348**	**- 372 757**

- Le chapitre 011 « charges à caractère général » enregistre les achats de fournitures (énergie, fournitures de petits équipements, fournitures scolaires…), les prestations de services (contrats d'entretien, maintenance, vérifications techniques obligatoires, assurances…), stabilisé en tenant compte d'un part de certaines augmentations (coût de l'énergie, augmentation des dépenses liées aux vérifications obligatoires…)
- Le chapitre 012 est tributaire, comme chaque année, des conséquences du glissement vieillissement technicité (GVT). Il intégre les mesures d'amélioration du régime indemnitaire des agents et la mise en place de la participation à la mutuelle et/ prévoyance.
- Le chapitre 65 comporte les contributions aux organismes intercommunaux (SDIS, SDEC, syndicat scolaire et syndicat de la piscine, les indemnités versées aux élus, la subvention d'équilibre au CCAS ainsi que les subventions aux associations.
- Les charges financières intègrent tous les intérêts 2019, y compris ceux correspondant au remboursement du prêt faisant l'objet d'un contentieux ouvert au Tribunal de Grande Instance de Caen.
- Les dépenses d'ordre de transferts entre section sont relatives à l'amortissement des équipements, ces dépenses ajoutées au virement à la section d'investissement constituent un autofinancement de 865 500 €, soit 20,23 % des dépenses totales de fonctionnement inscrites au budget primitif.

2. Section d'investissement — 2 313 825,46 €

2.1 Recettes d'investissement

Pour rappel :

- les reports de subventions et de FCTVA s'élèvent à : 106 652 €,

Les recettes nouvelles, soit 2 207 173 €, sont constituées par :

Recettes d'investissement	Crédits
FCTVA	220 000 €
Taxe d'Aménagement	60 000 €
Subvention Centre National du Cinéma	60 118 €
Subvention APCR	20 000 €
Subvention DETR/DSIL* (école élémentaire) *Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux/Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local*	69 900 €
Subvention Contrat de Territoire (construction d'un centre de secours)	162 980 €
Fonds de Répartition du Produit des Amendes de Police (Aménagement Bourg de Danvou Tranche Ferme)	60 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	682 494 €
Autre produit (photovoltaique et cautionnements reçus)	6 181 €
Amortissement	200 000 €
Virement de la section de fonctionnement	665 500 €

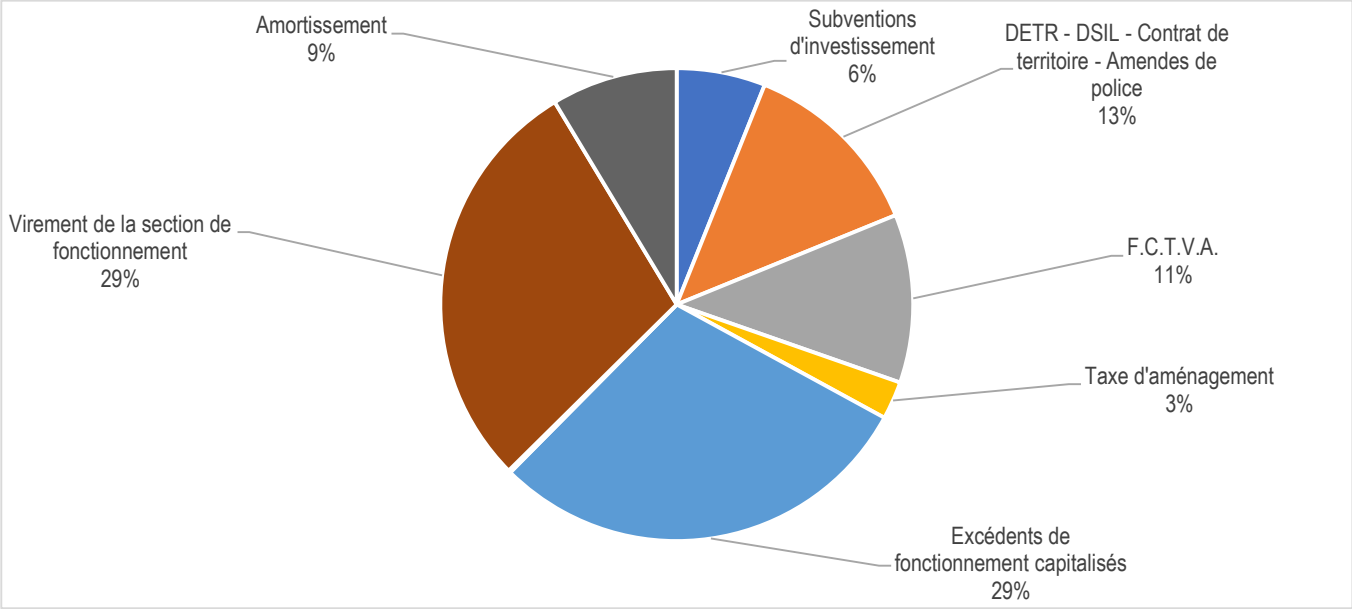

2.2 Dépenses d'investissement

Pour rappel :

- les reports de dépenses s'élèvent à : 629 964 €,

Les dépenses nouvelles, soit 1 683 861 €, comprennent les crédits de paiement 2020 des 3 opérations pluriannuelles votées en 2019 (373 600 €), les opérations décidées lors du conseil municipal du 6/02/2020 (sanitaires publics à l'étang et travaux Cinéma totalisant 105 000 €), des moyens pour les acquisitions et les travaux divers urgents (pour les mises en conformité…) et 500 000 euros dont l'affectation sera décidée en décision modificative.

La section d'investissement, dépenses, est répartie comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**BP 2019**	**BP 2020**	Variation en €	EVOLUTION BP 2020/2019
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	40 000,00 €	**20 000,00 €**	-20 000	
23	Immobilisations en cours (non affectées)		**500 000,00 €**	500 000	
	Opérations d'équipement	1 836 420,00 €	**1 322 064,00 €**	-514 356	
16	Emprunts et dettes assimilées	560 053,00 €	**232 500,00 €**	-327 553	
4581	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	17 400,00 €	**0,00 €**	-17 400	
020	Dépenses imprévues	59 223,11 €	**40 079,00 €**	-19 144	
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	115 000,00 €	**40 000,00 €**	-75 000	
041	Opérations patrimoniales	3 450,00 €	**0,00 €**	-3 450	
001 Résultat d'investissement reporté (déficit)			**159 182,46 €**	159 182	
TOTAL GENERAL		2 631 546,11	**2 313 825,46 €**	-317 721	- 12%

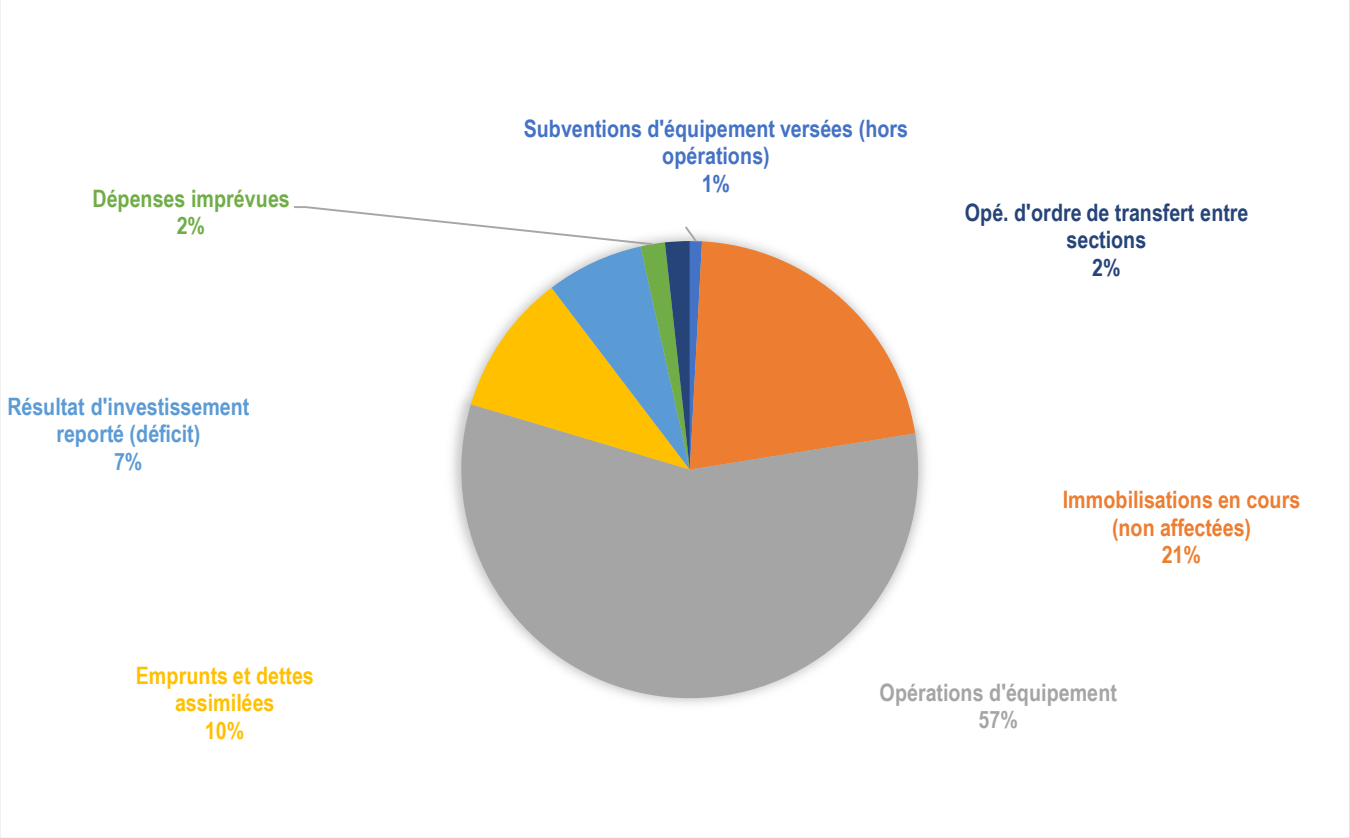

2.3 Dépenses d'investissement (détail)

Art.	Libellé	Budget 2019	Mandats 2019	Reports sur 2020	Crédits nouveaux	Budget 2020
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations et 204)					
23	Travaux en cours				500 000,00 €	500 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	40 000,00 €	18 838,60 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
2041582-	Bâtiments et installations	40 000,00 €	18 838,60 €	20 000,00 €		20 000,00 €
OE	**Total des opérations d'équipement**	**1 836 420,00 €**	**973 666,89 €**	**609 964,00 €**	**712 100,00 €**	**1 322 064,00 €**
1102	ACQUISITIONS MATERIELS	90 000,00 €	64 449,81 €	22 000,00 €	42 000,00 €	64 000,00 €
1103	TRAVAUX DIVERS	133 500,00 €	57 222,85 €	50 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €
1104	MINERALISATION DES MONUMENTS, CLOTURES ET PORTAILS	85 000,00 €	63 313,18 €	8 500,00 €		8 500,00 €
1106	SALLE DES FETES AUNAY SUR ODON - CREDITS D'ETUDES	20 000,00 €		0,00 €		0,00 €
1119	TRAVAUX CINEMA	4 000,00 €	2 598,00 €	0,00 €	79 000,00 €	79 000,00 €
1127	MAIRIE - AMENAGEMENTS	0,00 €		0,00 €		0,00 €
1139	TRVX ECOLE ELEMENT J VERNE G SAND	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1140	REFECTION TOITURE ECOLE ELEMENTAIRE AUNAY	110 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €	100 000,00 €	210 000,00 €
1143	EGLISE - PRESBYTERE	43 000,00 €	42 893,35 €	0,00 €		0,00 €
1145	AMENAGEMENTS URBAINS	30 000,00 €	5 678,87 €	2 000,00 €		2 000,00 €
1146	TRAVAUX RUE DE CAEN	0,00 €			15 000,00 €	15 000,00 €
1147	RENOVATION DU BASSIN	750,00 €		0,00 €		0,00 €
1149	LOCAL CROIX ROUGE	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
1150	TRVX GENDARMERIE MOBILE	8 000,00 €	5 767,12 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
1151	TRAVAUX EQUIPEMENTS SPORTIFS	30 000,00 €	17 701,25 €	12 000,00 €	10 000,00 €	22 000,00 €
1152	SENTE PIETONNE RUE DE VIRE	8 000,00 €	186,00 €	7 000,00 €		7 000,00 €
1154	TRVX ECOLE MATERNELLE D BURTIN	288 900,00 €	278 025,69 €	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
1155	CIMETIERES	116 700,00 €	0,00 €	116 700,00 €	20 000,00 €	136 700,00 €
1156	ATELIER : VESTIAIRES	8 000,00 €	2 582,32 €	0,00 €		0,00 €
1158	SERRES MUNICIPALES	30 000,00 €	24 800,91 €	5 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €
1160	CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS	110 800,00 €	93 809,44 €	16 990,00 €	126 600,00 €	143 590,00 €
1161	ETANG INSTALLATION SANITAIRE				26 000,00 €	26 000,00 €
1403	EQUIPEMENTS ECOLE MATERNELLE	4 000,00 €	2 064,34 €	1 500,00 €	2 500,00 €	4 000,00 €
1503	EQUIPEMENTS ECOLE PRIMAIRE	30 000,00 €	28 936,05 €	1 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €
2001	PARKING BAUQUAY	117 000,00 €	92 397,89 €	1 000,00 €		1 000,00 €
3000	CAMPANDRE VALC. SALLE MUNICIPALE	6 700,00 €	5 722,78 €	0,00 €		0,00 €
4100	ECOLE MAIRIE DANVOU	84 170,00 €	4 058,52 €	80 000,00 €	0,00 €	80 000,00 €
4200	AMENAGEMENT DE SECURITE DANVOU LA FERRIERE	35 000,00 €	1 920,00 €	33 080,00 €	147 000,00 €	180 080,00 €
5000	ONDEFONTAINE BATIMENTS COMMUNAUX	72 000,00 €	40 305,26 €	31 694,00 €		31 694,00 €
6018	AMENAGEMENT BOURG LE PLESSIS	12 500,00 €	1 935,47 €	8 000,00 €		8 000,00 €
6097	TRVX CHEMINS COMMUNAUX LE PLESSIS	30 000,00 €	3 100,20 €	8 500,00 €		8 500,00 €
6112	SIGNALETIQUE LE PLESSIS	12 000,00 €		0,00 €		0,00 €
6117	SALLE POLYVALENTE	5 000,00 €		5 000,00 €		5 000,00 €
6120	TRVX CIMETIERE LE PLESSIS	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €		50 000,00 €
6200	MATERIELS ECOLES MONT PINCON	4 000,00 €		1 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €
6250	GS MAURICE CAREME	5 500,00 €	3 973,71 €	1 500,00 €		1 500,00 €
7035	ROUCAMPS	8 000,00 €		0,00 €		0,00 €
8001	PROJET NUMERIQUE ECOLES	11 500,00 €	9 033,89 €	400,00 €		400,00 €
9000	PROG RENOVATION LOGEMENTS BATIMENTS COMMUNAUX	76 000,00 €	67 658,56 €	8 300,00 €	35 000,00 €	43 300,00 €
9001	CADRE DE VIE	20 000,00 €	2 225,69 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
9002	PROG SECURITE CIVILE ET INCENDIE	60 000,00 €	17 100,00 €	2 000,00 €	28 000,00 €	30 000,00 €
9003	OP TRANSVERSALES COMMUNE NOUVELLE	21 400,00 €	15 007,88 €	6 000,00 €		6 000,00 €
9004	RENOVATION CUISINES SALLE CV ET B	30 000,00 €	19 197,86 €	10 800,00 €		10 800,00 €
	TOTAL EQUIPEMENT	**1 876 420,00 €**	**992 505,49 €**	**629 964,00 €**	**1 212 100,00 €**	**1 842 064,00 €**
16	Emprunts et dettes assimilées	560 053,00 €	195 621,50 €	0,00 €	232 500,00 €	232 500,00 €
1641-	Emprunts en euros	560 053,00 €	186 678,50 €		230 000,00 €	230 000,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	3 668,00 €		2 500,00 €	2 500,00 €
16878	Autres dettes (CINEMASCOPE)	0,00 €	5 275,00 €		0,00 €	0,00 €
20	Dépenses imprévues	59 223,11 €	0,00 €		40 079,00 €	40 079,00 €
	TOTAL FINANCIER	619 276,11 €	195 621,50 €	0,00 €	272 579,00 €	272 579,00 €
45	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	17 400,00 €	17 388,83 €		0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	**2 513 096,11 €**	**1 205 515,82 €**	**629 964,00 €**	**1 484 679,00 €**	**2 114 643,00 €**
40	Opé. d'ordre de transfert entre sections	115 000,00 €	112 129,61 €		40 000,00 €	40 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	3 450,00 €	3 309,89 €			0,00 €
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	**118 450,00 €**	**115 439,5(**		**40 000,00 €**	**40 000,00 €**
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00 €	0,00 €		159 182,46 €	159 182,46 €
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMt	**2 631 546,11 €**	**1 320 955,32 €**	**629 964,00 €**	**1 683 861,46 €**	**2 313 825,46 €**

II. Budgets consolidés

BUDGET	SECTION	Budget 2019	BP 2020
Principal	Fonctionnement	4 650 105	4 277 348
	Investissement	2 631 546	2 313 825
CCAS	Fonctionnement	46 685	41 872
	Investissement	308	616
SOUS-TOTAL BUDGETS M14		**7 328 644**	**6 633 662**
Assainissement	Exploitation	441 540	447 405
	Investissement	540 024	378 976
Eau Potable	Exploitation	466 896	517 183
	Investissement	291 735	306 065
Photovoltaique	Exploitation	9 598	9 400
	Investissement	9 720	11 679
SOUS-TOTAL SPIC (M49 & M4)		**1 759 513**	**1 670 707**
TOTAL GENERAL		**9 088 157**	**8 304 369**

IV. Epargne brute et épargne nette

L'autofinancement brut et net

La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

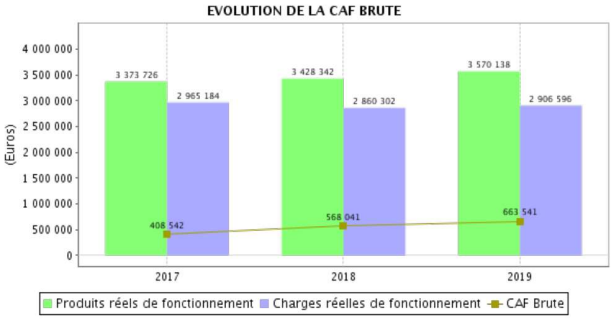

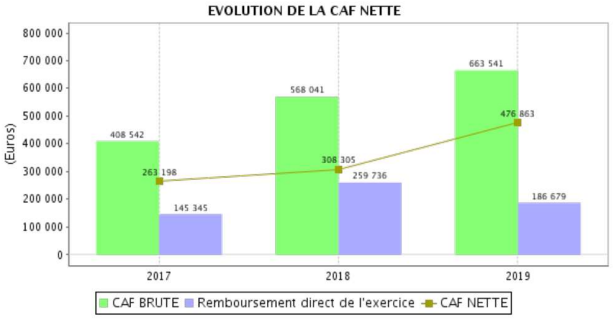

La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Source : Analyse simplifiée du compte de gestion 2019 réalisée par Mme Monique RIEU, chef de poste de la trésorerie

V. Endettement de la commune

1 861 858 € au 31/12/2019

	Les Monts d'Aunay	Moyenne de la strate - communes de 3 500 à 5 000
Encours de la dette au 31/12/2019 en euros /habitant	**390 €**	899 €
Remboursement en capital / habitant	**39 €**	79 €
Intérêts/habitant	**11 €**	23 €
Dette/épargne brute (en année)	**3,4**	3,9
Dette/recettes de fonctionnement	**53 %**	76,4%
Charges financières/encours au 1/01/2018	**2,55 %**	3 %

VI. Capacité de désendettement

Capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute) en années.	3,38 (an)	Il s'exprime en nombre d'années : moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge.

VII. Niveau des taux d'imposition

A noter qu'il s'agit des taux moyens de la commune nouvelle visant à harmoniser les taux des 7 communes historiques sur 12 ans.

Taxes	2017 et 2018	2019
TH	10,12 %	10,12 %
TFB	17,13 %	17,13 %
TFNB	24,57 %	24,57 %

VIII. Principaux ratios

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	703.681	148	132	217	208
Résultat comptable = A - B = R	464.222	97	90	130	141
Produits de fonctionnement réels	3.570.138	749	775	1.038	988
Charges de fonctionnement réelles	2.906.596	609	648	830	795
Capacité d'autofinancement brute = CAF	663.541	139	127	208	193
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	8	11	25
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	476.863	100	83	134	121
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées(2)	476.863	100	83	134	121

(source : fiches financières de la DGFiP 2019)

De : Monique Rieu <monique-j.rieu@dgfip.finances.gouv.fr>
Envoyé : mercredi 19 février 2020 11:11
À : Christine FOUCAT - DGS - MAIRIE DES MONTS D'AUNAY <dgs@lesmontsdaunay.fr>
Objet : analyse comparative 2019

Bonjour Madame Foucat,

J'ai récupéré, cette semaine, les données 2019 pour l'analyse financière de la commune et la comparaison avec des collectivités appartenant à la même strate que Les Monts d'Aunay.

La comparaison en € par habitant n'est pas forcément significative car les 3 communes traitées dans la strate ne représentent que 21% de la catégorie pour le département. Elle permet néanmoins de constater que malgré des produits de fonctionnement inférieurs de 5% à la moyenne, les charges ont été mieux contraintes qui permettent de dégager une CAF brute de 10% supérieure à la moyenne. Votre fonds de roulement est supérieur à la moyenne départementale et il vous permet de couvrir plus de 6 mois de charges courantes. Je vous précise que la Cour des Comptes juge comme solide et satisfaisante la situation d'une collectivité dont le fonds de roulement couvre entre 3 et 5 mois de charges. Vous êtes donc bien au--dessus de ces normes.

Je vous les communique donc pour la présentation de votre budget.

Je vous souhaite une bonne journée,

Cordialement
--

RIEU monique
inspectrice divisionnaire
Trésorerie des Monts d'Aunay
tel:02.31.75.48.44
monique-j.rieu@dgfip.finances.gouv.fr

Les valeurs de 2020 (prévisions du BP) sont :

Dépenses réelles de fonctionnement / Population	861 €
Produits des impositions directes / Population	215 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population	894 €
Dépenses d'équipement brut / Population	389 €
Encours de dette / Population	393 €
DGF / Population :	252 €

IX. Effectifs de la collectivité :

Les effectifs de la commune se répartissent comme suit :

CATEGORIES	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
A	1	
B	6	2
C	37	2
	Emplois Aidés	*1*

Soit 48 agents, 40,4 équivalents temps plein (pourvus) dont 4 agents affectés aux régies de l'eau potable et de l'assainissement et 1,4 ETP affectés à des compétences intercommunales (PBI Intercom et SIVOS).